

FEDERATION FRANCOPHONE DE JU-JITSU .

Certificat de non contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu. (Exemplaire destiné à la FFJJ et au contrôle ADEPS.)

CLUB :.....321 ACAMA COMINES.....

NOM :..... PRENOM :..... SEXE : M / F / X

DATE DE NAISSANCE :/...../..... ADRESSE :

NATIONALITE : LOCALITE : Code postal :

Téléphone : Grade JJ : Titres pédagogiques :

A remplir par le médecin examinateur.

Je soussigné, docteur en médecine, affirme par la présente que le Ju-Jitsuka dont l'identité est reprise ci-dessus, a subi l'examen médical et ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu. **Signature et cachet du médecin examinateur**

Lieu et date :

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il accepte le règlement antidopage de la FFJJ (à voir sur le site ff-jj.org) et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage)

Date Et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

=====
FEDERATION FRANCOPHONE DE JU-JITSU .

Certificat de non contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu . (Exemplaire destiné au secrétariat du club.)

CLUB :.....

NOM :..... PRENOM :..... SEXE : M / F / X

DATE DE NAISSANCE :/...../..... ADRESSE :

NATIONALITE : LOCALITE : Code postal :

Téléphone : Grade JJ : Titres pédagogiques :

A remplir par le médecin examinateur.

Je soussigné, docteur en médecine, affirme par la présente que le Ju-Jitsuka dont l'identité est reprise ci-dessus, a subi l'examen médical et ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du Ju-Jitsu. **Signature et cachet du médecin examinateur**

Lieu et date :

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il accepte le règlement antidopage de la FFJJ (à voir sur le site ff-jj.org) et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage)

Date Et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.